

Table ronde RPP2015

Discussion du 15 janvier 2015

Aldo Deandrea (BTP2)

Résumé des activités du bureau. Communauté petite d'environ 200 personnes. Bureau forme pour 2 ans en 2014. Missions que l'on aimerait définir aujourd'hui: interlocuteur auprès des instances (IN2P3, INP, ...); essayer d'être un peu mieux représenté dans les instances (conséquences sur les postes, ANR, etc.). AG pendant les RPP. - en 2014, on a envoyé une lettre aux instances mettant en avant nos difficultés (argent, postes permanents et non permanents) afin de faire (sur)vivre notre communauté (il faut 3-4 embauches par an pour maintenir l'expertise). Discussion en mai avec les DAS qui sont conscients des problèmes. - essai d'avoir des stats (exemple: % de projets ANR réussis). - actions à venir: mise à jour du web; recenser les modes de financement possibles; mettre en place une mailing list; mieux coordonner les actions individuelles et convaincre les gens de participer aux instances

Jean Orloff (CNU) - section 29

1 section parmi 55. Traite des constituants élémentaires. 410 enseignants-chercheurs (50-50 MCF et PR); 50 théoriciens de phys des particules. Mission = qualifications pre-recrutement; CRCT (2 semestres pour 410 EC); PEDR (nouveau en 2014); élections en septembre (24 titulaires + 24 suppléants) et al a fois CNRS et uni peuvent s'inscrire. Section 29 = section avec le plus de CNRS compare aux autres. - 8 postes depuis 2009 en phys. des part théorique et 3 en astro/cosmo. 21 et 16 au niveau expérimental. Nombres au sens large (formel inclus). Les postes 29 sont « labélisés » 29 au niveau des universités (la section n'a rien à dire). Attention, 8 = aussi MCF qui deviennent PR -> pas de changements au niveau du nombre total. - de moins en moins d'embauche. Pas beaucoup de départ à la retraite de prévu. - toutes les sections: augmentation de 40%, science un peu moins; la physique en chute et la section 29 chute encore plus! Migration des postes vers d'autres sections (e.g., génie mécanique). - Les postes EC seuls ne pourront donc pas répondre aux manques de notre discipline. En plus, la physique est sur-encadré compare aux autres disciplines -> peu de chance d'avoir des "postes frais" (exemple: pas de poste frais du tout à Nantes, toutes sections confondues, depuis 3 ans). - apparemment hausse d'étudiants au niveau master dans certaines universités (Strasbourg, Lyon) - école polytechnique: 2 ouvertures de postes les deux dernières années. C'est nouveau (avant que CNRS). Gregory (CEA) - Pas d'embauche au CEA, sauf si qqn vient avec une ERC; alors promesse d'embauche après 5 ans.

Sabine Kraml + Gregory Soyez (section 02) + Bart van Tiggelen (INP)

Peut-être possibilité d'impact si jamais le bureau serait vu comme l'interlocuteur de la communauté. À voir? - problème: pas de bonne représentativité de notre communauté dans la section. Problèmes dans les discussions sur les postes non fléchés. Ça joue! Il y a eu des rates lors de la commission précédente. Toutes les personnes de notre thématique qui sont dans la section actuelles ont été nommées (pas élues). - le problème majeur de la section est la diversité des thématiques. Le poids de certaines thématiques augmente alors que le nombre de postes diminue. - en plus, il faut 20% de femmes ->

difficile dans la section. - il faudrait une augmentation du nombre des EC qui votent en 02 (et pas en 01). - fléchage des postes IN2P3 donne à la 01: aucun pouvoir sur le fléchage. Sur le nombre de postes, le CNRS est à budget constant et la masse salariale est constante -> ça limite le nombre de postes mis au concours. INP: 2 postes (IT + chercheurs) de plus par rapport au nombre de départ de la retraite -> on n'est pas si mal. 2015: accent sur les IT même si au final il n'y a pas beaucoup de postes (23 chercheurs et 19 IT). Dont 4 postes en section 02. Poste IN2P3: c'est l'IN2P3 qui décide de l'administration du poste (fléché labo IN2P3 cette année -> dommage car ici beaucoup de QCD dans des labos non IN2P3; double fléchage de thématique et labo -> peu de labos éligibles). - INP: priorité aux CR2 par rapport aux CR1 (priorité aux jeunes) et postes banalisés (pas ou peu de coloriage thématique) - idée de Fawzi: il faudrait mettre le bureau dans la boucle pour l'attribution (fléchages géographiques + thématique) des postes CNRS. G.Moultaka : de facto vu le nombre limité de postes en 02 il y a interférence destructive pour la physique des particules sur les postes qui ne sont pas celui donné par l'IN2P3. Il faudrait une meilleure coordination INP/IN2P3. Bart (INP) - budget INP 30MEUR -> 12MEUR labo + 11MEUR sur les très grands instruments + 1 MO sur les actions internationales; 200.000 GDR; 1MEUR au projet CQR. - Masse salariale augmentant -> pas de postdocs et pas de bourses de thèse. - la dernière: discussion avec tous les directeurs de labo à l'INP. Confirmation du problème des théoriciens de financement à l'ANR qui a décidé de rien faire (éviter de « secouer » l'ANR car l'ANR a perdu 60 MEUR cette année). - problème de la physique numérique (clusters régionaux qui coûtent chers) - politique ZRR (zones restrictives) -> impossible d'embaucher selon le pays d'origine des candidats (postdoc + thèses) - l'interdisciplinarité est une priorité pour le CNRS. Vrai à l'INP. - 07.02: limite pour les projets DEFI Infinity. PEPS PTI remplacé par DEFI (financement plus important et sur 2 ans) "Infinity" : projet à l'interface avec les autres instituts. On peut demander de l'achat d'équipements.

Julien Laval (ANR)

Budget: en drastique baisse - l'ANR finance des gros projets -> pas trop de place pour les petits projets. - comité scientifique CES33 nommé par l'ANR sur recommandation; joue un grand rôle pour les nominations des membres du comité. L'an dernier 25 membres au prorata des propositions retenues au 1er tour. -> au mois de janvier. - un sous comité pour chaque thématique; la liste des membres est rendue publique en fin d'exercice. - 1er tour: octobre-janvier; 25% de projets sélectionnés. 4 rapporteurs indépendants pour chaque sous commission, avec 40 dossiers / rapporteur. - arbitrage par un sous comité ad hoc + équipe de l'ANR - phys. particules: 25/66 pré-propositions retenues (dont 8/25 en physique théorique) sur 950 soumissions dont 250 sur CES33. - second tour: 20% de sélection; pb = comparaison inter disciplinaire. Le prorata des propositions qui arrivent est utilisé. 30% de représentation en physique des particules (exp + th). - en plus pas de politique scientifique à l'ANR. - les experts ne sont pas nécessairement des experts du domaine -> faire attention à l'écriture du projet car le rapporteur peut être un non-spécialiste. -> sensible aux conflits entre communautés et comment on évaluerait un collègue. - 2e tour: un lecteur + 1 examinateur par projet qui proposent des références. - + des projets = + de projets qui vont passer. Un plus grand nombre de dossiers soumis aide de façon mécanique à obtenir une partie plus grande des montants alloués par l'ANR. Notre discipline a plutôt tendance à faire peu de propositions de plus grande taille.

Autres points :

Il faudrait un redéploiement du crédit impôt recherche vers le CNRS = vers la recherche pour qu'on puisse avec les moyens de fonctionner. - EC en 02 - voter pour la légitimation du bureau comme interlocuteur des instances.

Vote aux RPP2015 du 16 janvier 2015-01-16

L'assemblée vote à l'unanimité le mandat au Bureau des Théoriciens de Physique des Particules (BTP2) pour le représenter auprès des instances et mener les actions discutées lors de l'assemblée générale.